

« Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux [...]. Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation. »

Diderot, article
« Autorité politique »
de *l'Encyclopédie*.

1 Diderot (1712-1784)

Né à Langres en Champagne, dans une famille de la bourgeoisie aisée, Denis Diderot pratique divers métiers avant de se consacrer à l'élaboration de *l'Encyclopédie* qu'il dirige avec d'Alembert de 1747 à 1766. Il publie aussi des œuvres très diverses, dont *La Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, qui entraîne son emprisonnement à Vincennes en 1749. Rendu prudent, il n'en est pas moins menacé à plusieurs reprises pour ses articles dans *l'Encyclopédie* dont les dix derniers tomes sont imprimés secrètement, sans l'accord du roi. En 1773, il entreprend un voyage qui le mène en Russie, auprès de l'impératrice Catherine II. Il en revient l'année suivante, fatigué et malade, et achève péniblement ses dernières œuvres.



Manifestation des suffragettes pour le droit de vote des femmes dans les années 1930



En 1848 , La révolution permet la mise en place de la IIe République. Lamartine choisit le drapeau tricolore devant l'Hôtel de ville de Paris (25 février 1848)

(Peinture d'Henri-Félix de Philippoteaux, 1848, Musée du Petit Palais, Paris)

« (...) Toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi et il ne peut y en avoir d'autre dans le royaume que celle qu'il y établit. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos Etats, de quelque nature que ce soit, nous appartient. Les rois sont seigneurs absolus. (...)

Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement (...) Quelque mauvais que puisse être un prince, la révolte de ses sujets est toujours infiniment criminelle (...). »

Louis XIV, Mémoire pour servir d'instruction au Dauphin, Versailles, 1668

Etude de cas : La conquête du droit de vote

Exercice :

À l'aide des documents 1 et 3 p 60-61 , du document 3 p 140 et des documents distribués, complète le tableau ci-dessous, en associant à chaque phrase :

- le document correspondant en indiquant son numéro
- l'étape du droit de vote correspondante : - **Suffrage universel masculin** : tous les hommes votent - **Remise en cause du droit divin** : le pouvoir doit venir du peuple - **Suffrage censitaire** : les hommes les plus riches votent - **Monarchie de droit divin** : les sujets n'ont aucun pouvoir - - **Suffrage universel** : les hommes et les femmes votent)
- La bonne période de l'Histoire : 1848 - 1789 - Milieu 18^e siècle - 1944 - Louis XIV

1



2



3



4



5



Doc	Phrase	Étape du droit de vote	Période
	Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants		
	Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux		
	Article 3. Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation.		
	Art 5. le suffrage sera direct et universel		
	Art 17. Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes .		

Des libertés posées en 1789

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (Extraits)

Article premier

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune

Article III

Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article IV

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (...)

Article VII

Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. (...)

Article X

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Article XI

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi.

*Déclaration adoptée le 26 août 1789
par l'Assemblée nationale*

Quel article de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ...

... pose le principe de la liberté ?

➤ l'article

... définit la liberté ?

➤ l'article

Quelles sont les libertés reconnues par la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen ?
À quels articles ?

- ***La liberté*** ***Art***
- ***La liberté*** ***Art***
- ***La liberté*** ***Art***
- ***La liberté*** ***Art***
- ***La liberté*** ***Art***

Après 1789, de nouvelles libertés

Définitions :

1. Cette liberté a été reconnue à tous les travailleurs afin qu'ils puissent s'associer pour défendre leurs droits et leurs intérêts : la liberté
2. Désigne l'ensemble des journaux et des magazines dont la liberté est reconnue au XIXe siècle : la
3. Adjectif féminin utilisé pour qualifier cette Déclaration qui étend la Liberté aux Hommes du monde entier :
4. Cette liberté permet à des personnes de s'unir pour aider les autres ou pour développer une activité sportive ou ludique: la liberté d'
5. Elle met fin à plusieurs siècles de traites négrières : l'abolition de l'.....
6. Ce principe met en place la séparation des Églises et de l'État . En France, la religion appartient désormais au domaine privé. La neutralité religieuse garantit la liberté de religion : la
7. Deux siècles après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen , des droits leur sont enfin reconnus : les
8. Ce droit permet aux travailleurs de ne pas travailler afin de faire pression sur l'employeur et défendre ainsi leurs droits et leurs intérêts : le droit de

